

SÉANCE DU CONSEIL PROVISOIRE DE LA VILLE D'AMOS

ORDRE DU JOUR DU 17 FÉVRIER 2025

- 1. Ouverture de la séance;
- 2. Adoption de l'ordre du jour;
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025
- 3.1 1re période réservée à l'assistance;
- 4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de Gestion Hervé Gagnon inc. concernant l'immeuble situé au 1222, route 111 Est en lien avec la construction de deux bâtiments accessoires et la régularisation des dimensions d'un bâtiment accessoire existant;
 - 4.2 Dérogation mineure de la Succession Johanne St-Pierre concernant l'immeuble situé au 232, 4° Avenue Est afin de régulariser la situation de l'escalier en cour avant;
 - 4.3 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la rénovation du bâtiment situé au 1, 1^{re} Avenue Ouest;
 - 4.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation de nouvelles enseignes sur le bâtiment situé aux 170-174, 1^{re} Avenue Ouest;
 - 4.5 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une nouvelle enseigne suspendue sur le bâtiment situé au 152, 1^{re} Avenue Ouest;
 - 4.6 Plan d'implantation et d'intégration architecturale en lien avec l'installation d'une nouvelle enseigne sur le bâtiment situé au 274, 1^{re} Avenue Ouest;
 - 4.7 Nomination de cinq membres sur le comité d'analyse constitué en vertu du règlement n° VA-988;
 - 4.8 Désignation de deux membres citoyens pour siéger au sein du comité de toponymie;
 - 4.9 Résiliation du contrat d'assurance de l'ancienne municipalité de Saint-Félix-de-Dalquier;
 - 4.10 Nomination d'un maire suppléant;
 - 4.11 Autorisation à déposer une demande d'aide financière dans le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) volet 1 pour l'agrandissement de la caserne incendie;
 - 4.12 Appui à une demande d'aide financière du Club de ski de fond d'Amos dans le Fonds touristique de la MRC d'Abitibi Projet acquisition d'équipement de ski;
 - 4.13 Appui à une demande d'aide financière du Refuge Pageau dans le Programme Fonds touristique de la MRC d'Abitibi Projet amélioration de l'expérience au refuge;
 - 4.14 Appui à une demande d'aide financière du Club de motoneige d'Amos inc. dans le Fonds touristique de la MRC d'Abitibi Projet signalisation touristique dans les sentiers;
 - 4.15 Demande de la Ville d'Amos d'une aide financière dans le cadre du Programme « Aide financière pour favoriser la concertation et la formation des agent(e)s de développement locaux » de la MRC d'Abitibi;

- 4.16 Réorganisation administrative;
- 4.17 Comptes à payer au 31 janvier 2025;
- 4.18 Autorisations de participer à différents évènements au Service administratif et financier;
- 4.19 Versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024 – Ancienne municipalité de St-Félix-de-Dalquier;
- 4.20 Programme d'aide à l'entretien du réseau local-compensation de base aux municipalités Ancienne municipalité de St-Félix-de-Dalquier;
- 4.21 Autorisation de signer une convention d'aide financière avec la ministre des Transports et de la mobilité durable pour le service de transport adapté dans le cadre du Programme de subvention au transport adapté (PSTA);
- 4.22 Autorisation de signer une entente avec Trame pour des services professionnels en architecture de paysage;
- 4.23 Demande d'aide financière du Centre de services scolaire Harricana championnat provincial de basketball 2025;
- 4.24 Autorisation à monsieur Patrick Rodrigue d'assister au congrès annuel de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ);

5. Procédures:

- 5.1 Adoption du règlement n° VA1-20 décrétant des travaux pour le pavage et la réfection de rues et l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;
- 5.2 Adoption du règlement n° VA1-21 concernant le taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$;
- 5.3 Adoption du règlement n° VA1-22 concernant l'installation, l'utilisation et la prise en charge de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet;
- 5.4 Adoption du règlement n° VA1-23 modifiant le règlement n° VA1-1 décrétant la tarification relative au financement de certains biens, services et activités, et l'imposition de différents droits, charges, frais, intérêts et pénalités pour l'exercice financier 2025;
- 6. Dons et subventions :

6.1

- 7. Informations publiques;
 - 7.1 Statistiques de la construction Janvier 2025
- 8. Période réservée à l'assistance;
- 9. Levée de la séance.